

Préface

Transformer la formation des enseignants du primaire en France et en Roumanie

Au moment où la France s'interroge à nouveaux frais sur la formation des enseignants afin de procéder à une éventuelle transformation de celle-ci¹, cet ouvrage centré sur la réforme de la formation des enseignants du premier degré entre 1989 et 2005 est plus que bienvenu. Proposant une comparaison entre la France et la Roumanie, il invite à un pas de côté, en nous décentrant des préoccupations franco-françaises pour les relativiser et les mettre en perspective. Ce livre sur la formation des enseignants en France et en Roumanie est issu d'une thèse de doctorat soutenue le vendredi 25 novembre 2022 à l'université de Picardie Jules Verne sous la direction de Bruno Poucet auquel était associé Ismaïl Ferhat. Néanmoins, cet ouvrage n'est pas une simple reproduction à l'identique de la thèse, mais il s'agit bien d'un texte original, débarrassé de tout ce qui était exigé par les nécessités universitaires et adapté à un lectorat francophone. Espérons d'ailleurs qu'une version rédigée en Roumain puisse être publiée un jour. Par ailleurs, le présent livre va au-delà du strict objet de la thèse qui était centré sur les années 1989-2005 : il prend en compte également la période présente jusqu'à la réforme en cours. Ajoutons qu'à notre connaissance, il n'existe pas d'ouvrage de cette ampleur sur ce sujet, seul a été publié un article nécessairement beaucoup plus rapide² : il s'agit donc d'un sujet neuf, pas encore exploré et qui devrait contribuer à une réflexion importante sur la formation des enseignants du premier degré.

Il s'agit bien d'un livre d'histoire de l'éducation sur un sujet particulièrement délicat sur le temps présent. Pour autant, Rodica Manolache n'a pas

1. Le recrutement des futurs enseignants se fera désormais par concours à l'issue de la licence. Pendant les deux ans de master qui suivent, les étudiants seront rémunérés avant leur titularisation la cinquième année. L'objectif étant de rendre plus attractif le métier d'enseignant; le décret qui définit cette nouvelle organisation a été signé le 17 avril 2025 par le Premier ministre François Bayrou et la ministre de l'Éducation nationale, Élisabeth Borne, avec un peu de retard sur le calendrier initialement, retard prévu dû à la nomination du nouveau Gouvernement le 23 décembre 2024. Du côté roumain, depuis 2023 une nouvelle réforme de la formation est également en cours.
2. Alexandrina Mihaela POPESCU, « Analyse comparative des systèmes de formation initiale et continue des enseignants de deux pays : la Roumanie et la France », *Revista Universitară de Sociologie*, XV^e année, n° hors-série (1), 2019, p. 152-159.

renoncé à s'appuyer sur les sources d'archives disponibles. Elle l'a fait avec exigence, minutie et efficacité. En France, les archives nationales, départementales et de deux IUFM de régions différentes ont été sollicitées. Ce fut plus délicat en Roumanie où les archives centrales n'existent quasi pas, où il lui a fallu traduire en français des textes institutionnels souvent peu accessibles. Si le recours aux archives d'un certain nombre d'établissements s'est montré indispensable, il ne s'est pas avéré suffisant. De ce fait, Rodica Manolache a décidé d'interroger un certain nombre de responsables qui ont joué un rôle souvent important. Elle a pu ainsi recouper les sources, pratique que l'on attend de toute historienne. Elle a pu le faire parce qu'elle avait été elle-même étudiante au moment de la transition et en avait vécu les différentes transformations, mais de par sa formation ultérieure et de son expérience d'enseignante en Roumanie, France et Espagne, elle a pu prendre la distance nécessaire avec son objet de recherche et le mettre en perspective. Inversement, connaissant bien le système roumain de l'intérieur, elle a pu établir des contacts utiles avec des personnes ayant eu des responsabilités et les interroger : ce fut particulièrement précieux.

Ce livre adopte une approche transnationale et orchestre un travail de réelle comparaison qui ne se borne pas à juxtaposer les deux systèmes de formation, issus de contextes différents, mais semblables sur bien des aspects. Différents parce que d'un côté, on est dans un régime démocratique qui vient de promulguer après de nombreux débats une loi d'orientation sur l'éducation dite loi Jospin, de l'autre parce que l'on sort d'un régime dictatorial et qu'il faut tout reconstruire. Mais, dans les deux cas, les deux systèmes doivent faire face à une crise de recrutement du personnel et à la redéfinition du métier d'enseignant. Par ailleurs, on approche à grands pas du processus de Bologne (conférence de 1999, avant la création en 2010 de l'espace européen de l'enseignement supérieur) : la réforme de la formation des enseignants est à l'ordre du jour. La situation est donc compliquée. En France, on supprime les écoles normales pour les remplacer par les Instituts de formation universitaire des maîtres (généralisés à tout le territoire en 1991), en Roumanie on crée au sein des universités des départements de formation spécialisés, les collèges universitaires, différenciés selon le degré d'enseignement. Toutefois, il faut admettre que l'organisation d'une formation commune entre les premiers et seconds degrés restera de l'ordre du souhait plutôt que la réalité : à l'intérieur des IUFM cohabitent de fait les anciennes écoles normales et la formation des maîtres du second degré. C'est d'autant plus vrai qu'une bonne partie des enseignants ont été professeurs à l'école normale et doivent, s'ils ne sont pas titulaires d'une thèse de doctorat, cohabiter avec des enseignants chercheurs : deux cultures différentes doivent coexister, non sans difficulté. En Roumanie, à côté des institutions nouvelles qui prennent notamment en compte les minorités ethniques (rom, par exemple), demeurent les anciennes écoles normales

(on les appelle des lycées pédagogiques). Il est vrai que l'institution des écoles normales avait pour elle son ancienneté, ses formateurs, ses traditions et ses locaux puisque nombre d'établissements, en France, ont été installés dans les anciennes écoles normales : cela ne facilite guère le lien à l'université lorsque ces établissements sont situés loin du centre. Mais le paradoxe français est que les IUFM ont généralisé le modèle de l'enseignement secondaire contrairement aux craintes de certains intellectuels qui estimaient que l'on allait primariser la formation des enseignants. On les a plutôt secondarisés !

Le livre permet ainsi de mesurer combien les débats sur la formation des enseignants du premier degré sont assez semblables entre les deux pays : oppositions entre disciplinaire et pédagogique, débats sur l'universitarisation – a-t-on besoin d'enseignants-chercheurs ? se demandaient quelques-uns alors même que certains universitaires étaient plus que réticents à entrer dans les nouvelles institutions de formation, résistance des institutions de formation issues des écoles normales aux changements, rôle déterminant de la démographie scolaire et de la crise de recrutement des enseignants. La question de l'introduction de la dimension recherche dans la formation a été l'objet de nombreuses interrogations. De même la manière de construire une professionnalité véritable a engagé de véritables questionnements : quel type de stages fallait-il organiser ? Cela a un retentissement sur la conception même des plans de formation qui doivent préparer de futurs enseignants à la polyvalence disciplinaire ce qui n'est pas une mince affaire. Si la Roumanie a universitarisé dès 2005 ces formations, et la France un peu plus tard en 2008, les deux pays ont bien modifié de façon importante leur système de formation des enseignants. Bref ces débats que l'on pense trop souvent comme étant franco-français ne le sont pas en réalité.

Le livre s'intéresse donc aux politiques menées, à leurs attermoissements, aux débats et aux hésitations qui les caractérisent, dans un contexte très instable, notamment en Roumanie, après la chute de la dictature (25 décembre 1989), alors que la France allait très vite changer de majorité politique en 1995, après une période de cohabitation (1986-1988 et 1993-1995). Il s'agit donc bien d'une histoire des politiques éducatives menées et de leurs caractéristiques dans des situations politiques plus ou moins instables. Il s'agit ainsi d'une histoire vue d'en haut qui de ce fait n'a pas pu prendre en compte les positions des acteurs de terrain – formateurs, syndicats, élus locaux, responsables d'université ou étudiants concernés. Or, on sait que cette nouvelle organisation fut parfois très difficile à supporter de la part d'une partie des formateurs. Ce pourrait être l'objet d'une autre recherche, mais impossible à mener dans le cadre d'un tel ouvrage, sauf à ne pas pouvoir faire une analyse solide, rigoureuse et minutieuse comme c'est ici le cas. En revanche, on découvre avec intérêt combien les modalités de mise en œuvre des plans de formation peuvent être différentes selon

les institutions concernées, contrairement à une impression de prise en main par le Ministère, alors que c'est peut-être moins le cas en Roumanie où coexistent, d'ailleurs, deux institutions. Des différences importantes existent : en France, ce sont les disciplines qui voudraient régner en maître, en Roumanie c'est la pédagogie. Rodica Manolache souligne enfin un point essentiel : la nécessité de disposer d'une véritable formation continue qui n'existe que très peu.

Au moment où, peut-être, du moins en France, une nouvelle étape de l'organisation de la formation, se met en place, un regard distancé sur la formation des enseignants dans une comparaison organisée peut-être très utile aux décideurs et aux formateurs. Il y a certes un héritage, mais bon nombre ont compris qu'enseigner est un métier et qu'il est nécessaire de s'y former. L'articulation entre savoirs universitaires et professionnalisation n'est pas simple et explique les tâtonnements. Il faudra encore certainement du temps pour stabiliser les choses, compte tenu de l'évolution des sociétés et des systèmes éducatifs concernés. Tel est l'objectif de cet ouvrage offert au lecteur de bonne volonté.

Bruno POU CET

Historien de l'éducation, université de Picardie Jules Verne (CAREF)